

Maison culturelle de l'espéranto de Grésillon

COMPTE-RENDU du conseil d'administration du 30 mai 2010

Ouverture de la séance à 9h30.

1. Présents, procurations, désignation président et secrétaire de séance.

Membres du CA :

- 8 présents : Elisabeth Barbay, Lucette Échappé, Espéranto-France (Claude Nourmont jusqu'à 12h puis procuration à Xavier Godivier), Xavier Godivier, Jannick Huet, François Lo Jacomo, SAT-amikaro (Guy Martin et Phil Freslon), Christian Vacheron.

- 3 représentés : Dominique Baron (procuration à Xavier Godivier), Denis Serge Clopeau (procuration à Jannick Huet), Bruno Flochon (procuration à Jannick Huet).

- 1 absent : Jorgos Comte.

Sont donc présents ou représentés 11 membres du CA sur un total de 12.

Sociétaires observateurs :

Pierre Dieumegard, Guy Guétault (matin), Jeanik Marolleau (matin), Jacqueline Maussion (secrétaire sortante présente le matin), Bert Schumann.

Présidente de séance : Jannick Huet

Secrétaire de séance : Guy Martin

2. Orientations générales

J Huet tire un bilan de l'élection du CA en soulignant que le projet d'ouverture est porté par 8 membres du nouveau conseil. A ce titre elle explique qu'elle désire un changement radical et rapide des orientations de la MCE. En particulier, un travail avec les collectivités locales du canton doit s'opérer en perspective d'une rentabilité commerciale de la MCE. Une adéquation entre les souhaits des utilisateurs du domaine et le niveau de confort proposé doit être recherché et pour cela une rénovation rapide du château est souhaitable. Ces changements profonds doivent s'accompagner d'une évolution de la structure juridique vers une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), société qui resterait sans but lucratif. L'objectif sera de pouvoir associer les collectivités locales, faire venir de nouveaux clients non espérantistes tout en conservant l'idée maîtresse de l'espéranto, qui sera mieux connue d'un public extérieur.

L Echappé évoque la possibilité de changer de banque pour rejoindre la NEF, établissement bancaire coopératif de finance éthique. La perspective d'utilisation de l'espéranto au sein de la future banque européenne éthique à laquelle la NEF participe est un argument supplémentaire.

FL Jacomo précise que son propre projet a réuni lui aussi un grand nombre de suffrages et que sa double expérience de capitaliste d'une part, gérant de SCI ayant récemment négocié un prêt, mais qui, d'autre part, consacre plus de la moitié de son temps à des activités associatives sans but lucratif, l'amènent à penser qu'il faut faire preuve de réalisme et ne pas se précipiter sur l'option SCIC. Il exprime ses doutes sur la faculté des élus locaux de s'engager rapidement sur un projet de rénovation important qui se chiffre autour de 1 million d'euros selon l'expertise présentée par Claude Bensimon et Francis Lasson en AG. De plus, la mairie de Baugé qui a récemment racheté l'hôtel de la boule d'or et est propriétaire du centre musical permanent pourrait avoir d'autres priorités. Il souligne que la valeur symbolique de Grésillon doit être mise en reflet de sa valeur comptable, à laquelle sera davantage sensible une collectivité locale. En attendant, il convient d'assumer une période transitoire en vue de rééquilibrer le budget par une réussite des stages d'été 2010.

X Godivier propose de prévoir une première phase pour faire connaître et organiser statutairement l'ouverture du domaine aux non-espérantistes. En seconde phase, il conviendrait d'utiliser l'expertise des bâtiments pour engager rapidement les travaux permettant une ouverture à l'année.

Guy Martin rappelle l'histoire de la MCE et la volonté des créateurs de disposer d'une structure à but non lucratif (création d'une société coopérative et d'une association). De par son nom, la culture et l'espéranto devraient rester les piliers de la société dans une perspective plus large d'éducation populaire auprès de personnes qui pourraient en sus de leurs activités découvrir l'espéranto. Grésillon est implanté à Pontigné et St Martin d'Arcé et à ce titre, le domaine (parc et château) doivent s'ouvrir à la population locale. Compte tenu de la situation financière de la MCE, il estime que la nouvelle équipe dispose d'un délai de 3 à 5 ans pour changer fondamentalement les orientations et parvenir au sauvetage de Grésillon.

E Barbay estime qu'il convient d'utiliser la publicité pour créer un besoin local qui n'existe pas encore. Elle met en garde contre des projets trop grandioses. Elle tempère l'idée d'une rénovation du château en soulignant que les touristes seraient intéressés par la période estivale quand les espérantistes sont présents. Xavier Godivier émet l'idée d'un panachage entre les 2 types de public.

J Huet précise que le maire de Baugé et le président de la communauté de communes du canton ont déjà exprimé des besoins

précis en termes de locaux pour des fêtes familiales et événements culturels. Ces propos sont confirmés par J Maussion qui indique que les utilisateurs actuels du château ne souhaitent pas d'augmentation des tarifs et se contentent du confort proposé. C Vacheron souhaite que les contacts anciens avec les élus locaux soient rapidement réactivés. L Échappé évoque un courrier de Jeanne Marie Cash sur l'aménagement du camping. FL Jacomo invite à se méfier d'une évolution touristique où l'usage de l'espéranto serait noyé et pourrait disparaître. Il cite l'exemple de Primošten en Croatie sur la côte adriatique où l'hôtellerie touristique a fini par absorber l'activité espérantiste. Phil Freslon évoque la publicité qui pourrait être faite par le biais des journaux gratuits locaux.

Conclusions:

Il est décidé de prendre contact avec les élus du canton pour présenter le changement de CA et d'orientations de la MCE. En parallèle, l'élaboration rapide du projet pour Grésillon sera la priorité de l'année. Le CA se mobilise aussi pour une réussite de la saison des stages de l'été 2010.

3. Bureau

Chacun expose ses disponibilités et compétences.
Le bureau est élu à l'unanimité comme suit:

Président: François Lo Jacomo
Vice-président: Xavier Godivier
Secrétaire: Jannick Huet
Trésorier: Christian Vacheron

Il est convenu que Guy Martin apportera son appui au trésorier en tant que de besoin.

4. Personnes ressources

Concernant la présence d'associations au sein du CA, Guy Martin précise les modalités des contributions de Sat-amikaro. Un groupe de travail a été mis en place composé de 2 membres du CA (Vito Markov et Guy Martin) et 2 membres de l'association résidant à proximité de Grésillon (Phil Freslon et Françoise Guihaumé). Il exprime le souhait que les ordres du jour du CA de Grésillon soit arrêtés 1 mois avant les réunions afin de faciliter le travail préparatoire de l'association. Après débat, une règle viendra amender l'article 4.2.2 du document d'organisation de la MCE, élaboré à l'initiative de Frédéric Lauriol. Le terme de « personne ressource » se substitue à celui de « conseiller technique ». La participation croisée d'un représentant de Kvinpetalo et de la MCE aux CA respectifs est souhaitée.

Article 4.2.2 Personnes ressources

Les personnes qui souhaitent apporter leur aide au CA se portent candidates par écrit en précisant les domaines de compétences et disponibilités qu'ils souhaitent mettre à disposition de la MCE.

Le CA décide de leur admission en tant que « personne ressource ».

Ils peuvent participer aux réunions de CA, mais ne prennent pas part aux votes.

Claude Nourmont quitte la séance et en tant que vice-présidente d'Espéranto-France donne procuration à X Godivier.

5. Commissions

La gestion des commissions par le CA fera l'objet d'une mise à jour de l'article 4.3 document d'organisation de la MCE.

Article 4.3 Commissions

Le CA définit les titres, objectifs des commissions. Il désigne en son sein un responsable pour chacune d'entre elles et donne son accord sur les membres. Il arrête les budgets proposés par les commissions.

Dans ce cadre, le responsable de commission dispose d'une large autonomie pour prendre toutes les initiatives utiles à l'atteinte des objectifs. En particulier, il dispose d'une autorisation de commande et de paiement.

En contre-partie, il propose le budget et rend compte régulièrement de l'activité de la commission auprès du CA.

Les thèmes à traiter par des commissions sont listés:

- projet de Grésillon, statuts et organisation de la MCE
- culture et programmation : planification d'événements et organisation d'animations culturelles
- communication interne et externe

Extrait du compte rendu CA du 30 mai 2010
Tout sociétaire peut recevoir la version complète sur simple demande

- intendance
- entretien du bâti et du parc
- rénovation du bâti
- finances: G Martin se propose comme responsable de cette commission et peut assister le trésorier dans sa fonction.
- librairie et bibliothèque
- archives et histoire de la MCE

La séance est close à 16h45.

La date du prochain conseil d'administration qui aura lieu en septembre n'est pas fixée.